



Séance du Conseil intercommunal du Conseil régional du district de Nyon

Jeudi 21 septembre 2017 à Trélex

Extrait de Procès-verbal – Ordre du jour à but optionnel – DISREN

Appel des communes : Présentes : 37 communes
 Excusée : Marchissy

Le Conseil Intercommunal du Conseil Régional a pris les décisions suivantes :

Préavis N° 22-2017 "Demande de crédit de CHF 459'337.- TTC pour le financement du passage inférieur de la gare de Gland"

Ce préavis est adopté par 126 oui, 0 non et 4 abstentions

Préavis N° 23-2017 "Demande de crédit de CHF 1'298'600.- TTC pour la réalisation des travaux de réaménagement de la Route Suisse (RC1) à Mies, Tannay, Coppet et Founex"

Ce préavis est adopté par 117 oui, 6 non et 7 abstentions

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

Au nom du Conseil intercommunal

La Présidente


Valérie Jeanrenaud



La Secrétaire


Katherina Repond

Burtigny, le 25 septembre 2017